

Le Conseil d'Etat neuchâtelois et les CFF s'allient pour étudier la réalisation du TransRUN

La chancellerie d'Etat et les CFF communiquent :

Le Conseil d'Etat neuchâtelois et les CFF se sont mis d'accord pour mettre sur pied un groupe de travail commun qui vise la réalisation du TransRUN. Cette décision fait suite à la rencontre tenue vendredi 20 mars 2009 en fin de journée au Château de Neuchâtel par le Conseil d'Etat in corpore et une délégation de la direction générale des CFF, emmenée par son président M. Andreas Meyer.

Les discussions ont en outre porté sur les différentes tâches à court et moyen terme de ce groupe de travail, ainsi que sur les stratégies envisageables pour le financement du TransRUN. A cet égard, le groupe de travail étudiera les alternatives de financement de type partenariat privé-public (PPP).

L'objectif du Conseil d'Etat est de pouvoir déposer l'avant projet du TransRUN en 2010.

Pour de plus amples renseignements:

Pour le Canton de Neuchâtel :

Fernand Cuche, conseiller d'Etat, chef du Département de la gestion du territoire, tél. 032 889 67 00.

Pascal Vuilleumier, chef de l'Office cantonal des transports, tél. 032 889 67 01.

Pour les CFF :

Jean-Louis Scherz, porte-parole, tél. 051 220 28 55.

Neuchâtel, le 23 mars 2009

Chemins de fer fédéraux suisses CFF

Communication

Hochschulstrasse 6 · 3000 Berne 65

Tel. +41 (0) 51 220 43 43 · Fax +41 (0) 51 220 43 58

www.cff.ch/press